

■ **FONDATION MARIE DE LA PROVIDENCE**, à Fri-
bourg, soutenir et développer la vie des soeurs de la Congrégation en Suisse, etc. (FOSC du 24.01.2002, p. 7). Autorité de surveillance: Département Fédéral de l'Intérieur.
Journal no 2009 du 20.09.2002
(00658008 / CH-217.1.001.419-2)